

RÉUNION DU 7 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept, le sept avril à dix-huit heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 28 mars 2017, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. André TIHY, Maire.

Etaient présents : Mmes DUHAMEL, DURAND, FÉVRIER, PILLON ;
MM. BARILLEC, BIHEL, DOUBLET, LHEUREUX, MERIOTTE.

Absents excusés : M. HEUTTE (pouvoir Mme DUHAMEL)

I. COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil Municipal accepte le Compte Administratif 2016 de la commune qui présente un excédent de 156 193.08 €

Le Compte Administratif du C.C.A.S., quant à lui, présente un excédent de 485.40 €

II. BUDGET 2017

Le Conseil Municipal accepte le **Budget Primitif 2017 de la Commune** présenté par M. le Maire et qui s'équilibre comme suit :

- **FONCTIONNEMENT**
 - Dépenses : 417 715.84 €
 - Recettes : 417 715.84 €

- **INVESTISSEMENT**
 - Dépenses : 143 363.68 €
 - Recettes : 143 363.68 €

Le Conseil Municipal accepte le **Budget Primitif 2017 du C.C.A.S.** présenté par M. le Maire et qui s'équilibre comme suit :

- **FONCTIONNEMENT**
 - Dépenses : 985.40 €
 - Recettes : 985.40 €

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le **Taux d'Imposition des Taxes Directes Locales pour 2017**, malgré la baisse très sensible des différentes dotations d'Etat.

INDEMNITES AU RECEVEUR

M. le Maire explique au Conseil Municipal que le Trésorier, M. Gontran DEPIERRE, a décidé de ne pas demander d'indemnités de conseil.

Le Conseil Municipal décide de mettre l'article 6225 à 0, cette année.

III. SUBVENTIONS 2017

Le Conseil Municipal accorde une subvention aux associations suivantes :

• Amicale des Anciens Combattants	200.00 €
• A.P.E.	400.00 €
• Club des Fougères	400.00 €
• Comité des Fêtes	1 280.00 €
• C.C.A.S.	500.00 €
• A.D.M.R.	150.00 €
• Amicale des Sapeurs-Pompiers	150.00 €
• Football Club Val de Risle	1 000.00 €
• S.A.R.S - Refuge Espérance (542 hab.)	569.00 €
• Secours Catholique Montfort s/Risle	100.00 €
• SPAC Tennis	700.00 €
• SPAC Cyclo	100.00 €
• Agir avec Becquerel	76.00 €
• Papillons Blancs	100.00 €
• Amis Monuments et Site de l'Eure	30.00 €
• Club Pongiste du Roumois	120.00 €
• Rugby Club Pont-Audemer	100.00 €

Adhésions :

• Union des Maires	84.00 €
• Association des Maires du Canton	150.00 €